

République Française

Département de Saône-&-Loire - 1re Circonscription

# Élections Législatives du 5 Mars 1967

-

# Philippe MALAUD

**Maire de Dompierre-les-Ormes**

**Chef de Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères**

**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Chevalier du Mérite Agricole**

# RÉPUBLICAIN - INDÉPENDANT

Attaché à une région dont ma famille est originaire (j'y ai passé les meilleurs moments de mon enfance et de ma jeunesse), j'estime qu'en assumant la défense de ses intérêts, je pourrai si ses habitants me font confiance, donner à mon activité future le caractère le plus conforme à ma conception de l'intérêt général.

Dans l'Europe de demain, Mâconnais et Bresse seront situés à un carrefour géographique, se trouvant à proximité des centres de développement du Marché Commun, grâce aux grandes voies de communication en cours de réalisation : Autoroute Nord-Sud — Route Genève-Océan — Canalisation Rhin-Rhône. Leurs ressources variées doivent en faire des régions aussi prospères que leurs voisines à condition que toutes les possibilités soient systématiquement mises en valeur.

# Le Rôle d'un Parlementaire est Double

## SUR LE PLAN NATIONAL

et de plus en plus dans le cadre européen de l'avenir, il doit participer à une activité législative d'intérêt général. Préoccupation dominante dans ce domaine par les prochaines années :

### Une meilleure répartition des richesses

1°) **Entre les différentes catégories sociales et professionnelles.** — Application plus stricte et équitable de la politique des revenus devant faire bénéficier chaque Français d'une amélioration annuelle de son niveau de vie correspondant à l'accroissement du Revenu National. Tenant compte du retard pris ces dernières années par certaines catégories de revenus, l'accent doit en outre, être mis sur le relèvement du SMIG avec suppression des zones de salaires, amélioration et généralisation de la sécurité sociale au profit des personnes âgées. Enfin, rétablissement de la parité des revenus agricoles, condition indispensable du maintien d'une agriculture française rénovée et concurrentielle. Il conviendra d'insister sur l'égalisation des salaires masculins et féminins ainsi que sur les équipements collectifs indispensables pour assurer la libération de la femme et l'épanouissement des enfants, notamment par un effort plus grand en faveur de la formation professionnelle et de l'enfance inadaptée.

2°) **Entre les différentes régions** — Françaises ou Européennes, pour éviter le développement de la concentration des hommes autour de certaines villes face à des campagnes désertées.

Donc, politique d'aménagement du territoire exigeant des interventions constantes à tous les niveaux et auprès des différents centres de décisions en matière d'investissements et d'équipement à Bruxelles, auprès des Institutions Européennes, à Paris auprès du Commissariat au Plan et de la délégation de l'Aménagement du Territoire, à Dijon auprès des autorités régionales. Seules méthodes pour obtenir une juste part des moyens répartis entre les diverses régions pour assurer leur développement.

3°) **Entre tous les Français enfin par une véritable réforme de la fiscalité** éliminant les injustices graves dont souffrent certaines catégories de petits revenus : bas salaires, personnes âgées, artisanat et petit commerce, femmes seules.

## SUR LE PLAN LOCAL

Le représentant d'une région doit être essentiellement l'**ANIMATEUR DE L'EXPANSION ECONOMIQUE** dans tous les secteurs.

Donc il faut :

1°) **Développer l'industrialisation** — Tâche indispensable et urgente dans un arrondissement soumis dans ces dernières années à un retard considérable par rapport aux régions environnantes : Chalonnais, Beaujolais ou même Ain — **Créer des emplois** pour la jeunesse nombreuse n'ayant actuellement d'autres possibilités que d'aller enfler la population des villes voisines ou de la banlieue lyonnaise.

2°) **Assurer l'équilibre entre la ville et la campagne** d'où : **un effort accru** par l'équipement des campagnes — le rattrapage des retards concernant les renforcements en matière d'électrification, d'adduction d'eau et d'équipement téléphonique.

— **Un aménagement** et un meilleur entretien des routes secondaires, nécessaires devant l'accroissement de la circulation automobile et les indispensables systèmes de ramassage des enfants et des travailleurs.

— **Une amélioration de l'habitat rural :** Le retard dans ce domaine est trop souvent un des facteurs primordiaux entraînant la jeunesse et en particulier jeunes filles et jeunes femmes vers la ville.

3°) **Valoriser les produits Mâconnais et Bressans par :**

— La rationalisation des circuits de commercialisation et le développement de la coopération qui permettront au producteur de "suivre le produit" conformément à la politique définie par le Gouvernement.

— La prospection systématique des marchés d'exportation, en particulier du Marché Commun qui s'ouvre très largement à nos produits de qualité : Vins du Mâconnais — Bovins du Charollais et du Clunysois, volailles de Bresse.

— Le développement et le contrôle des labels de qualité, protection des vins d'appellation contrôlée ou des produits déloyalement concurrencés comme les volailles de Bresse, éliminés du marché par les poulets industriels — les deux derniers produits de nature fondamentalement différente devant être différenciés aux yeux du consommateur comme le sont les vins d'appellation contrôlée et les vins de consommation courante.

— L'aménagement des richesses touristiques devant de plus en plus apporter des ressources importantes à une région aux possibilités extrêmement variées et contribuer notablement à la valorisation des produits par l'établissement de contacts directs et de liens permanents avec les régions de grandes consommations françaises et étrangères. D'où la nécessité d'une amélioration de l'équipement hôtelier, la restauration des monuments insuffisamment entretenus, l'aménagement des points de vue les plus remarquables, la création des circuits lumineux.

Il nous faut des résultats concrets : d'où la nécessité de ne pas rester tournés vers le passé mais de s'adapter résolument au rythme du progrès qui entraîne la France entière.

Depuis 9 ans la V^e République a donné au pays : **LA PAIX.**

Pour la première fois depuis 1939 rétabli la stabilité des Institutions et restauré le prestige de notre pays par une politique extérieure, indépendante des blocs militaires et orientée vers la Coexistence Pacifique et la Coopération avec tous les peuples du Monde. Elle a également rétabli une monnaie saine et assuré l'expansion économique sans recourir à la "planche à billets" grâce à un strict équilibre budgétaire.

Il est indiscutable que toutes les régions n'ont pas bénéficié également de l'expansion économique. **Notre arrondissement est resté isolé,** au milieu des zones en plein essor (Lyon-Dijon-Chalon-Bourg) et n'a pas su saisir les chances offertes par la politique de décentralisation amorcée par le Gouvernement.

Le Mâconnais et la Bresse doivent cesser d'être des poches de récession vouées au rôle de fournisseur de main-d'œuvre pour les régions voisines en développement rapide.

Il faut nous orienter résolument vers l'avenir et remplacer le règne de l'idéologie partisane et du verbalisme démagogique par la recherche de **solutions concrètes.** Plus que jamais le mot d'ordre doit être :

# EFFICACITÉ RENOUVEAU EXPANSION

VU LE CANDIDAT

COMBIER IMP. MACON